

Rapport d'étape annuel sur le Programme d'accessibilité

Préparé en juin 2023

Le présent rapport d'étape annuel présente le bilan annuel pour 2022 sur l'état d'avancement des mesures prises pour améliorer l'accessibilité. Il a pour but de témoigner de nos progrès et de faire connaître nos initiatives au public.

Pour demander ce rapport d'étape annuel dans un autre format, veuillez communiquer avec :

Courriel : accessibility@ontarionorthland.ca

Téléphone (sans frais) : 1-800-461-8558

Une fois votre demande reçue, notre équipe communiquera avec vous pour vous fournir des renseignements supplémentaires sur le moment où vous pouvez vous attendre à recevoir une réponse, en fonction du document et du format que vous demandez.

Déclaration d'engagement

Ontario Northland s'engage à traiter toutes les personnes d'une façon qui respecte leur dignité et leur indépendance. Nous croyons à l'intégration et à l'égalité des chances. Nous sommes résolus à répondre aux besoins des personnes handicapées promptement et de manière à prévenir et à éliminer les obstacles à l'accessibilité, et ce, en respectant les exigences au chapitre de l'accessibilité énoncée dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO).

Objectif

Chaque année, nous produisons un rapport d'étape sur le Programme d'accessibilité en vue de faire le point sur le Programme même et les politiques d'accessibilité pour 2014-2021 d'Ontario Northland. Le présent rapport d'étape fait état des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie correspondante, y compris pour ce qui est des mesures prises conformément à la réglementation applicable (Règlement de l'Ontario 191/11, Normes d'accessibilité intégrées, pris en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2005, chap. 11).

Formation

Ontario Northland offre à tous ses employés une formation sur l'accessibilité, qui comprend la formation sur la LAPHO, sur les droits de la personne et sur le transport. Ces modules de formation comprennent un test et sont offerts à tous les nouveaux employés lors de la séance d'orientation (une telle séance a lieu au moins une fois par mois); une formation d'appoint est également offerte, au besoin.

Information et communications

À l'heure actuelle, les sites Web, les processus de rétroaction de même que les comptes de médias sociaux et leur contenu sont tous conformes aux exigences applicables. Si nous prévoyons apporter des

améliorations au site Web à l'automne, nous entendons aussi, aux fins d'amélioration, mener des consultations auprès de passagers handicapés en vue d'obtenir une rétroaction sur leur expérience.

Emploi

Ontario Northland se conforme à son Programme d'accessibilité pluriannuel en ce qui concerne l'annonce des emplois offerts et l'application de mesures d'adaptation pour les personnes handicapées tout au long du processus de recrutement, y compris pendant les entrevues. Nous vérifions si des mesures d'adaptation sont requises et nous prenons celles qui conviennent dans le contexte des pratiques de retour au travail, de la gestion du rendement, du perfectionnement professionnel et des processus de redéploiement. De même, les obstacles à l'accessibilité figurent sur les listes de contrôle qu'utilise le Comité de santé et de sécurité en milieu de travail lors des vérifications des lieux de travail.

Réalisations en 2022

Voici quelques-uns des principaux faits saillants pour 2022 :

- Nous avons approuvé la création d'un poste de spécialiste de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité, et nous avons publié une offre d'emploi pour le pourvoir. Grâce à ce poste, Ontario Northland pourra renforcer son engagement auprès des passagers handicapés, accorder toute l'attention due à l'amélioration de l'accessibilité et dévouer davantage d'efforts à l'élaboration et à la tenue à jour du Programme d'accessibilité pluriannuel.
- Nous avons veillé à ce que les démarches faites dans le cadre du travail en lien avec l'accessibilité au sein d'Ontario Northland englobent tous les aspects des opérations, plutôt que d'adopter des approches en vase clos dans des secteurs comme ceux de l'emploi, du recrutement et des services aux passagers, entre autres. Cela permettra d'accroître la communication et l'efficacité.
- Nous avons élaboré la version provisoire du Programme d'accessibilité pluriannuel pour 2023-2027.
- Nous avons effectué une vérification sans obstacle à la gare d'autobus de North Bay.
- Nous avons entrepris une vérification complète en fonction des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 ainsi qu'une mise à jour de toutes les pages et fonctionnalités du site <https://www.ontarionorthland.ca/fr>, le tout dans le cadre des démarches d'amélioration du site.
- Nous avons créé et mis en œuvre la politique sur les chiens-guides et animaux d'assistance d'Ontario Northland.

Prévu pour 2023

- Nous publierons le Programme d'accessibilité pluriannuel pour 2023-2027.
- Nous continuerons d'effectuer des vérifications sans obstacle de toutes les installations d'Ontario Northland où il est possible qu'on procède à des rénovations ou à des mises à niveau.
- Nous allons terminer la vérification complète en fonction des WCAG 2.0 ainsi que la mise à jour du site <https://www.ontarionorthland.ca/fr>.

Pour en savoir plus

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme d'accessibilité d'Ontario Northland, veuillez communiquer avec la vice-présidente des services de transport de voyageurs par train et autobus :

- Téléphone : 1-800-363-7512, poste 335
- Courriel : accessibility@ontarionorthland.ca

Pour demander ce programme dans un format accessible, veuillez envoyer un message à l'adresse accessibility@ontarionorthland.ca.